

MOTION

« Encourager les jeunes citoyennes et citoyens à voter »

Lors des élections fédérales de 2011, une étude a montré que **seuls 32 % des jeunes de 18 à 25 ans** se sont prononcés, contre 50 à 70 % des citoyens plus âgés.

Pour lutter contre cet **abstentionnisme des jeunes**, un outil a été créé. Il s'agit de la **brochure explicative easyvote**, qui peut leur être envoyée avant chaque votation. Il existe également un site Internet, www.easyvote.ch avec des vidéos informatives. Mais un sondage sur ce même site a clairement montré que les jeunes apprécient d'avoir un document papier et sont motivés à donner leur avis lorsqu'un courrier personnel leur est adressé.

La brochure easyvote est publiée par la Fédération suisse des parlements des jeunes. Elle contient des textes « simples, compréhensibles et politiquement neutres » sur les enjeux des votations, **rédigés et relus par des jeunes de différents partis politiques**.

Les communes peuvent s'abonner à cette brochure. Cet abonnement coûte entre 6.90 et 8.30 (avec lettre d'accompagnement) par jeune citoyen-ne suisse pour 4 envois annuels, effectués directement par l'imprimeur. Pour La Tour-de-Peilz, cela représenterait une somme pouvant varier entre 6'000.- et 12'000.-, calculée chaque année selon le recensement de la population, les éventuelles élections complémentaires et les votations au niveau communal incluant les jeunes habitant-es non suisses qui peuvent exercer le droit de vote.

Le groupe des Verts propose à la Municipalité de **porter au budget l'abonnement annuel à cette brochure** pour les jeunes citoyennes et citoyens entre 18 et 25 ans (ou plus, à bien plaisir) afin qu'elles et ils puissent bénéficier de cet encouragement **dès 2016**.

Je demande donc le renvoi de cette motion à une commission pour étude et prise en considération.

Emmanuelle Wyss
Les Verts

La Tour-de-Peilz, le 24 août 2015